



Groupement des Parlementaires du Hainaut

Saison 2020-2021

PV n°02 : réunion du 7 septembre 2020 à 19h00 à Chatelet

Présents : F. Appels, R. Appels, M. Fohal, C. Grégoire, A. Dupont, J. Lecrivain, P. Lecomte, AM Sferrazza
J.M. Raquez, JM Tagliaferro
Excusée : AM Sferrazza
Invités : I. Delrue, B. Scherpereel, C. Notelaers, P. Thomas
Invité excusé : S. Faraone.

1. Réunion de la Commission législative : Les membres de la Commission Législative ainsi que le CDA se sont engagés à respecter le calendrier programmé en ce début de saison, afin d'assurer un meilleur fonctionnement de la commission.
2. Projet de labellisation des clubs : Le Groupement souhaiterait avancer dans ce dossier, qui a fait l'objet d'une note de JM Raquez. Celui-ci la renverra pour que tous les membres du Groupement en disposent à nouveau. Cette note peut être complétée et améliorée. Elle peut servir dans le cadre du règlement du championnat régional jeunes, le règlement actuel ayant fait l'objet d'un vote négatif en AG. Cette labellisation pourrait aussi permettre une meilleure répartition du fond des jeunes (licences collectives) vers les clubs dit « formateurs » Les membres du groupement souhaitent que cette note soit transmise aux autres Groupements de Parlementaires pour réflexions.
3. Frais de formation, réforme PF 12-PM 18. Notre Président nous explique une proposition du CDA, comprenant une meilleure valorisation des années de formation pour les clubs formateurs et la suppression des indemnités par équipes de jeunes. Toutefois cette proposition doit aussi comprendre le montant à payer par l'AWBB pour les BNT (240.000 Euros) et pour couvrir la gratuité des affiliations et assurances des U 10 (110.000 Euros). La proposition n'est pas chiffrée et ne donne pas la garantie de permettre à la fois de couvrir les frais des 2 postes repris ci avant et de garder un montant intéressant pour les retours au clubs formateurs. Où trouver ces 350.000 Euros non chiffrés. Le Groupement se refuse d'envisager la création de nouvelles taxes.
Il existe une deuxième idée, qui consiste à garder une indemnité par équipe de jeunes et de prévoir des montants moins importants pour les clubs formateurs lors des mutations.
Il existe aussi une troisième possibilité qui consiste en un mix des propositions 1 et 2.
Après échanges de vue, les membres du groupement disent à nouveau leur demande de garder un montant intéressant par équipe de jeunes et donc sont favorables à la poursuite de l'examen de la solution 2.
4. Frais de déplacement des arbitres et des autres bénévoles : À la suite du courrier adressé aux Présidents des Groupes parlementaires (trois propositions), le CDA propose le maintien des 0,25 € jusqu'au 31 décembre 2020 et augmentation à 0,30 € à partir du 1er janvier 2021 pour les bénévoles; l'indemnité de déplacements des arbitres passe immédiatement de 0,25 € à 0,30 €. Les groupes parlementaires sont invités à donner leur avis.
Les membres du Groupement ne comprennent pas la distinction qui est faite entre les arbitres et les autres bénévoles et sont très partagés entre les diverses propositions qui sont faites. Le Groupement est actuellement mitigé pour le début de l'application de cette augmentation pour les différents organes de l'AWBB. Il n'y a pas de majorité qui se dessine, la moitié du Groupement s'exprime pour la date du 01/01/2021, pour l'autre moitié du Groupement nous sommes également partagés entre les dates du

01/07/2020 et 01/07/2021. Il est toutefois fait remarquer qu'après un calcul cette augmentation ne représente qu'une augmentation de 0,61 Euros par club et par réunion de Parlementaire dans le HAI.

5. Basket Ball Belgium. Il ressort d'une réunion avec Basket Vlaanderen, que celle-ci a confirmé son souhait d'avoir un système commun en matière d'indemnités de formation AWBB-BVL qui aurait l'avantage de résoudre, enfin, la question des transferts AWBB -BVL qui pour l'heure ne génère aucun retour en matière de formation. Ceci est communiqué à titre d'information, les discussions étant encore en cours. D'autres sujets ont été abordés lors de ces contacts, le PV de la réunion de la Commission législative à paraître vendredi prochain donnera des indications à ce sujet.
6. Réunion décentralisées : Notre Président prendra contact avec des clubs pouvant accueillir ces réunions qui devraient avoir lieu dans la dernière décade d'octobre.
7. Divers : M. Fohal signale une anomalie dans le programme informatique concernant un cas particulier de licence de coach, P. Thomas répond que la commission informatique est au courant et que les améliorations sont prévues pour janvier 2021.

Fin de réunion à 21h30.

Prochaines réunions : lundi 05/10/2020

Décentralisées à programmer

lundi 16/11/2020

APPELS Fabrice
Président

FOHAL Michel
Secrétaire